AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

L'accident de Fukushima

Secrétariat de la SFRP

B.P. 72

92263 Fontenay-aux-Roses cedex (France)

Informations générales

Lieu de la journée :

UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER (UIC)
16, rue Jean Rey – 75015 PARIS
Métro, ligne 6 : Bir-Hakeim – RER C : Champ de Mars

Droits d'inscription :

Membre actif SFRP ..... 200 €
Membre retraité ou étudiant SFRP ..... 100 €
Autre participant ..... 250 €

Ces droits comprennent l'inscription à la journée, le déjeuner pris sur place, la pause-café et le résumé des communications.

Ils peuvent être imputés sur votre budget de formation continue sous le numéro 119 208 131 92.

Secrétariat administratif
SFRP

B.P. 72, F-92263 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 01 58 35 72 85 – Fax. : 01 58 35 83 59
E-Mail : janine.cervera@irsn.fr – Site : http://www.sfrp.asso.fr

MONTGOMERY-DIJEST

Journée SFRP

L'accident de Fukushima

conséquences radiologiques et premiers enseignements

Paris 9 février 2012

SFRP

UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER
16, rue Jean Rey – 75015 PARIS

L'accident de Fukushima conséquences radiologiques et premiers enseignements

Comité du programme

Didier CHAMPION (IRSN), Patrick DEVIN (AREVA), Jean-Luc GODET (ASN), Jean-François LECOMTE (IRSN), Bernard LE GUEN (EDF), Jacques LOMBARD (SFRP), Florence MENETRIER (CEA), Thierry SCHNEIDER (CEPN).

Objectif : cette journée doit permettre de présenter les informations disponibles concernant les conséquences radiologiques de l'accident de la centrale de Fukushima en se focalisant prioritairement sur les conséquences pour le Japon et d'esquisser les perspectives pour la gestion post-accidentelle en France.

08h30 - 09h00 Accueil des participants - Inscription

09h00 - 09h10 Introduction de la journée - *Hervé BERNARD (SFRP)*

Session 1 : L'accident et les actions de mise en sécurité des installations

09h10 - 09h30 Le déroulement de l'accident : *Thierry CHARLES (IRSN)*

09h30 - 09h50 Le suivi sanitaire des intervenants japonais : *Bernard LE GUEN (EDF)*

09h50 - 10h10 L'action du GIE Intra : *Michel CHEVALLIER (GIE-INTRA), Frédéric MARIOTTE (CEA)*

10h10 - 10h30 Le traitement des effluents : *Georges PAGIS (AREVA)*

10h30 - 10h50 Questions

10h50 - 11h20 Pause café

Session 2 : L'impact sur l'environnement

11h20 - 11h40 Les conséquences sur le milieu terrestre : *Didier CHAMPION (IRSN)*

11h40 - 12h00 Les conséquences sur le milieu marin : *Dominique BOUST (IRSN)*

12h00 - 12h20 Les perspectives de décontamination des sols : *Pierre CHAGVARDIEFF (CEA)*

12h20 - 12h35 Questions

12h35 - 14h00 Déjeuner

Session 3 : L'impact sur la population

14h00 - 14h20 Les actions engagées par les autorités japonaises : *Florence GALLAY (ASN)*

14h20 - 14h40 Le suivi de la population japonaise et les enjeux sanitaires : *Philippe PIRARD (InVS)*

14h40 - 15h00 Les actions de surveillance citoyennes mises en place au Japon : *David BOILEY (ACRO)*

15h00 - 15h20 La mise en œuvre des recommandations de la CIPR pour la gestion du long terme par les autorités japonaises : *Jacques LOCHARD (CIPR)*

15h20 - 15h40 Questions

15h40 - 16h00 Le contrôle des importations de denrées alimentaires venant du Japon : *David BROUQUE (DGAL)*

16h00 - 16h20 Questions posées par la population en France et en Allemagne : *Aurélie BUSSET , Pascale MONTI (IRSN), Florence SENTUC (GRS)*

16h20 - 16h30 Questions

Session 4 : La protection des travailleurs français intervenant au Japon

16h30 - 16h50 Droit du travail applicable aux travailleurs nationaux exerçant à l'étranger : *Thierry LAHAYE (DGT)*

16h50 - 17h10 L'expérience d'AREVA : *Alain ACKER (AREVA)*

17h10 - 17h20 Questions

Session 5 : Perspectives pour la gestion post-accidentelle en France

17h20 - 17h40 Les premiers enseignements de l'accident de Fukushima : *Jean-Luc GODET (ASN)*

17h40 - 17h50 Questions

17h50 - 18h00 Conclusion et clôture : *Thierry SCHNEIDER (SFRP)*

Journée SFRP

Fiche d'Inscription

L'accident de Fukushima

Paris, le 9 février 2012

Fiche à retourner de préférence avant le 3 février, accompagnée d'un titre de paiement CCP ou chèque bancaire à l'ordre de la SFRP.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE (pour toute correspondance)

.....

.....

.....

TÉLÉPHONE :.....

FAX :.....

E-MAIL :.....

Droits d'inscription (dispensés de T.V.A.) :

☐ Membre actif SFRP .....200 €

☐ Membre retraité ou étudiant SFRP .....100 €

☐ Autre participant.....250 €

Seules les annulations communiquées par écrit au secrétariat de la SFRP avant le 3 février donneront lieu à un remboursement des sommes versées.